

REGLEMENT INTERIEUR

(Version Septembre 2018)

1 – L'âge des joueurs devra être au moins de 18 ans révolus.

2 – APPLICATION DU REGLEMENT F.F.F.

2.1 – Le règlement de la ligue sera appliqué en matière de remplacement c'est-à-dire 5 joueurs plus le gardien de but, seulement en cas de blessure. Pour plus de remplaçants, un accord entre équipes sera demandé avant la rencontre. Les remplacements se feront uniquement à chaque arrêt de jeu, en accord avec l'arbitre.

LICENCES

2.2 – Chaque équipe présentant un ou plusieurs joueurs sans licence ou sans licence conforme au règlement USACQ, ces joueurs ne pourront être acceptés à prendre part à quelconque match officiel USACQ (Championnat et Coupe), si cela devait se produire, le club concerné par cette « non-conformité » se verra notifier une pénalité : Match Perdu 3-0 et **-1 Point**.

Chaque club devra prendre ses responsabilités en matière de licences et en subir les conséquences en cas de non mise en conformité.

Le bureau USACQ et la Commission d'Arbitrage rappelle que tout joueur ayant signé une licence F.F.F ne peut prendre une licence CORPO USACQ, la double Licence est interdite, (possible si lettre de sortie du club F.F.F présenté au bureau USACQ pour validation)

REGLES D'ARBITRAGE

2.3 - Les Arbitres Assistants devront se mettre en conformité avec la règle du hors jeu (Loi 11 modifié en date du 2 mars 2013 par l'IFAB) . Lien disponible [↪ loi-11-du-hors-jeu](#)

2.4 – LES CARTONS

Carton Blanc : « Exclusion Temporaire »

- L'arbitre notifie à un joueur une exclusion temporaire du terrain de 10 minutes uniquement pour le motif suivant :

« Désapprobation en paroles ou en actes »

-L'exclusion temporaire ne pourra être notifiée au même joueur **qu'une seule fois durant la rencontre** .

- En cas de nouvelles infractions, l'avertissement ou l'exclusion définitive devra être prononcée suivant les Lois du jeu .

- L'exclusion temporaire devra être notifiée au joueur lors d'un arrêt de jeu.

- Un carton Blanc pourra être adressé après un carton Jaune.

- Un joueur exclu temporairement ne peut être remplacé durant la durée de la sanction.
- A l'issue du temps prévu pour l'expulsion temporaire, le club peut faire entrer sur le terrain : *Soit le joueur qui avait été exclu temporairement.
*Soit un joueur remplaçant.
- Les 10 minutes d'exclusion temporaire correspondent à un temps de jeu effectif, (hors temps de remplacement, de blessures, de tentative volontaire de retarder le temps de jeu.....)
- Le décompte du temps de jeu est sous la responsabilité « Exclusive » de l'arbitre central.

La durée de la sanction écoulée, l'arbitre permet au joueur de revenir uniquement lors d'un arrêt de jeu.

- Le Carton Blanc est temporaire, donc il n'est pas compté comme un avertissement

Carton Jaune et Rouge :

- Application du règlement IFAB (International Football Association Board)
- Suite au carton rouge, désignation du joueur concerné au bureau et suspension automatique pour le match suivant (championnat ou coupe).
- MERCI D'AVANCE AUX ARBITRES OU AUX RESPONSABLES D'ÉQUIPES DE REMONTER LES INFORMATIONS POUR UN CARTON ROUGE INFLIGÉ (soit par une feuille de match ou un Mail transmis à la commission d'arbitrage). Ne pas oublier de transmettre à NEWSOUEST vos Cartons Rouge éventuels en même temps que vos résultats.

Les membres de la Commission d'Arbitrage se donnent le droit de sanctionner un joueur au-delà de un match de suspension suite à un Carton Rouge, suivant les faits sanctionnés.

3 – CLASSEMENT

L'attribution des points sera la suivante :

Pour le Championnat

Match gagné	:	3 points
Match nul	:	1 points
Match perdu	:	0 point
Forfait	:	-1 point

Pour la Coupe

Match gagné	:	3 points
Match nul	:	1 points
Match perdu	:	0 point
Forfait	:	-1 point (phase de poule) , résultat 3-0

4 - EQUIPEMENTS/FONCTIONNEMENTS

4.1 – Le club qui reçoit joue dans ses couleurs habituelles. L'équipe visiteuse devra se munir de deux jeux de maillots à l'extérieur.

4.2 – L'équipe qui reçoit, sauf accord, fournit le terrain, l'arbitre Central (sauf avis contraire de la Commission d'arbitrage USACQ) et le ballon .Chaque équipe fournit son arbitre de touche (sauf avis contraire de la Commission d'arbitrage USACQ). Chaque arbitre assistant conservera sa partie de terrain, aucun changement ne se fera à la mi-temps.

4.3 – Le port du brassard de capitaine est **obligatoire** pour les deux équipes.

4.4 – En fin de saison sportive 2 équipes évolueront suivant le classement :

- * 2 équipes en montée en ligue 1
- * 2 équipes en descente en ligue 2.

En cas de situation exceptionnelle, le bureau et la commission seront souverain sur la décision à prendre.

4.5 – Les présidents devront prendre leurs responsabilités au niveau de l'organisation, du déroulement, et du comportement de leurs joueurs pendant les matchs.

4.6 -Tout Présidents ou responsable de Clubs dépourvu de feuille de match devra se fournir directement sur le site : foot-corpo.org

Les documents sont disponibles sur le site. Profitez-en !

4.7 - Les présidents s'engagent à donner connaissance à tous leurs joueurs le règlement de l'USACQ et leur signifier

le « CODE DU SPORTIF », à savoir :

- Se conformer aux règles du jeu.
- Respecter les décisions de l'arbitre
- Respecter adversaires et partenaires
- Refuser toute forme de violence et de tricherie
- Etre maître de soi en toutes circonstances

Etre exemplaire, loyal, généreux et tolérant dans le sport

4.8 - le droit d'engagement est à régler à la signature des licences

5 – ASSURANCES

- En cas de litige ou de blessure il est établi une feuille de match. L'équipe qui reçoit doit la transmettre au délégué assurance au plus tard le mardi suivant le match. En cas de litige, l'objet de la réclamation doit être mentionné de manière très précise sur la feuille de match et signée par les deux capitaines et l'arbitre. Le Bureau sera souverain aux vues des parties en causes.

DEMARCHE A SUIVRE IMPERATIVEMENT EN CAS DE BLESSURE

- Fournir une feuille de match version 2017/2018 soigneusement remplie
- Diagnostic du médecin et certificat médical
- Photocopie de la licence (recto verso)
- Arrêt de travail (Nom et Adresse de l'employeur + Nom et Adresse du Joueur)
- RIB

ATTENTION : Le dossier ne sera pas pris en charge par l'assurance, si toutes les pièces nécessaires ne sont pas communiquées dans les délais (TROIS JOURS).

6 – COMMUNICATION

6.1 - L'équipe qui reçoit devra impérativement transmettre au responsable désigné le résultat du match le jour même au plus tard à 12 H 30. Toute omission sera sanctionnée par une amende forfaitaire de 10 €.

6.2 - Un exemplaire de chaque licence est transmis au secrétaire de l'USACQ avant l'ouverture du championnat. Le joueur sera alors inscrit au listing des équipes sur le site qui fait foi de la qualification du joueur.

6.3 - Les nouvelles licences en cours de saison ne pourront être validées qu'avant les quarts de finale des coupes, pour jouer en championnat également, **soit le 9 Mars 2019** toute licence signée après cette date ne sera pas acceptée.

7 - SECURITE/RESPECT

7.1 - La boîte à pharmacie est obligatoire sur le banc de touche (ouate interdite pour cause d'hygiène)

7.2 - INTERDICTION de jouer avec un plâtre ou protection en résine. Interdiction de rentrer sur le terrain avec des bijoux de toutes sortes (montres, chevalières, boucle d'oreilles, chaînes...), le port des protèges-tibias est OBLIGATOIRE, un contrôle par les arbitres centraux ou assistants devra être effectués.

7.3 - Respectez impérativement les horaires. Début des matchs 10H–10H15. Sanction à toutes équipes ne recevant pas ou ne se déplaçant pas et laissant leur adversaire seul sans qu'il y ait eu un échange au préalable par les 2 responsables (Mail, SMS) le samedi soir au plus tard. **Soyons respectueux les uns des autres !**

8 – COUPE

8.1 - Pour les matchs de coupe, le choix du terrain restent la priorité de l'équipe la première sortie au tirage au sort (équipe recevante).

8.2 – Pour les clubs partageant le même terrain en championnat , le 1^{er} tiré au sort bénéficiera du terrain et de l'arbitrage. (suivant accord des équipes).

8.3 - Entre deux équipes jouant sur le même terrain, celle qui sera engagée en Coupe de Cornouaille sera prioritaire sur celle engagée en Coupe de Quimper.

8.4 - En cas de match nul, il n'y aura pas de prolongation. Le résultat sera acquis par 5 tirs au but tirés par 5 joueurs différents, ayant pris part au jeu. En cas d'égalité, le futur tir au but réussi validera la victoire. Les joueurs désignés pour les tirs au but devront être choisis, obligatoirement, en priorité dans les **11 joueurs sur le terrain à la fin du temps réglementaire.**

9 – TERRAIN

9.1 - En dehors des règles normales, les deux équipes se mettent en accord sur le choix du terrain et de l'arbitrage. Chaque équipe fournit un juge de touche. Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes et les interdictions formulées par les différents organismes public ou privés dont dépendent les dits terrains

10 - MATCHS EN RETARD

10.1 - Aucun match ne pourra être remis, sauf autorisation exceptionnelle du bureau. Les demandes éventuelles de report de match devront être formulées par courriel au président USACQ au moins une semaine à l'avance.

AUCUN MATCH REMIS POUR EFFECTIF INSUFFISANT

10.2 - Les matchs en retard devront être joués dès le premier dimanche de libre. L'Usacq gèrera au mieux le calendrier des reports,

10.3 - Les matchs de coupe sont impérativement prioritaires.

11 – RESULTATS

11.1 - Les résultats ainsi que les cartons rouges et le nom des buteurs doivent être communiqués tout de suite à la fin de votre match à :

NEWSOUEST

CHRISTOPHE Marchand (06.84.11.14.00)

Le dimanche au plus tard à **12 H 30** uniquement par SMS.

12 – CLASSEMENT

12.1 - En cas d'égalité au nombre de points, les critères ci-dessous seront

retenus dans l'ordre suivant :

Championnat

A – Le goal avérag
particulier

B – le goal avérag
général

C – la meilleure attaque

Coupe

A – le goal avérag
général

B – le goal avérag
particulier

C – la meilleure
attaque

13 - Chaque club devra se munir de la sacoche USACQ contenant obligatoirement

- Cartons jaune, blanc et rouge
- Brassard de Capitaine
- Feuille de match
- Règlement intérieur de la saison en cours
- Sifflet et chrono
- Calendrier de la saison en cours
- Licences
- Drapeaux de touches
- Fiches de renseignements du club

14 – Le bureau USACQ et la Commission d'Arbitrage se réserve le droit d'apporter des modifications au règlement, uniquement en cas de nécessité.